Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

# Statistique du film et du cinéma — vidéo à la demande (StatVoD)

## Description

L'enquête sur la vidéo à la demande (VoD) est une extension de la statistique du film et du cinéma:

- elle donne un aperçu des films proposés en Suisse contre paiement sur les plateformes de VoD;
- elle renseigne sur la demande de films sur les plateformes de VoD
- et permet de mesurer l'offre et la demande de films cinématographiques en VoD.

## Méthodologie

**Enquête exhaustive.** Les données de base sont collectées, plausibilisées, contrôlées (quant à leur exhaustivité) par l'OFS et corrigées si nécessaire avec les prestataires de VoD.

**Variables considérées:**

- type de VoD: vente (EST), location (TVoD rental) et abonnement (SVoD);
- films d'au moins 60 minutes proposés en Suisse contre paiement;
- caractéristiques des films (genre, année, metteur en scène, etc.);
- nombre de visionnements par année, par type de VoD (nombre de films achetés, loués ou visionnés) et par film;

identification universelle des films à l'aide des codes ISAN permettant la comparaison avec d'autres canaux de diffusion (cinéma, festivals, etc.).

**Degré de régionalisation**: Suisse

**Disponible depuis**: 2019 (2017 pour les tendances concernant la demande)

**Périodicité**: annuelle

**Période de référence:** année civile

**Qualité des informations statistiques**: Les données concernant les visionnements dans le domaine SVoD n'étant pas uniformes, elles sont moins exploitées que celles concernant les autres types de VoD. Pour certaines caractéristiques telles que l'origine du film, il manque une source uniforme.

## Politique de révision

**Révisions de routine:**
Les données de la statistique font l'objet d'une révision de routine annuelle. Celle-ci touche les données de toutes les années publiées.

**Révisions méthodologiques:**
-

## Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (OStatF; RS 431.011)
Loi fédérale du 14 décembre 2001 sur la culture et la production cinématographiques (loi sur le cinéma, LCin, RS 443.1)
Ordonnance du 3 juillet 2002 sur le cinéma (OCin, RS 443.11)
Ordonnance du DFI du 21 avril 2016 sur l'encouragement du cinéma (OECin, RS 443.113)
Ordonnance sur le quota des films européens et les investissements dans le cinéma suisse du 6 septembre 2023 (OQICin, 443.14)

## Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section politique, culture et médias POKU
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
Suisse
+41 58 463 61 58
poku@bfs.admin.ch
film@bfs.admin.ch
www.fiv.bfs.admin.ch